

# PORT DU CASQUE SNOWBOARD

**« Tout compétiteur participant aux épreuves nationales de Snowboard Cross inscrites au calendrier FFS (exemples : épreuves du K.N.T., Championnats de France Kids...) devra porter un casque de protection aux normes CEE/EN 1077 ou ASTM 2040 portant le label de conformité FIS RH 2013.**

**Ce casque est également recommandé pour toutes les autres compétitions régionales. »**

Les normes CEE 1077, US 2040, ASTM 2040 sont applicables lors des compétitions internationales.

La FFS recommande sur ces compétitions de respecter également le label RH 2013.

Toute personne ne portant pas ce type de casques ne sera pas autorisée à concourir.